



A tous les habitants de Haute-Rivoire

JUIN 2017

## INFORMATION MUNICIPALE - N° 28 / 2017

### **COMICE DES 4 CANTONS**

Le 58ème Comice du Groupement des 4 Cantons se déroulera les **7 – 8 – 9 et 10 Juillet 2017** à Saint-Laurent-de Chamousset. La section cantonale s'active depuis plusieurs mois à la préparation de cette manifestation.

Le thème de cette année : **LES ANNEES 80 !**

Le défilé de chars du **DIMANCHE 9 JUILLET** sera très certainement coloré et bien sûr HAUTE-RIVOIRE, comme les 13 autres communes du canton participera avec son char sur le thème de « **L'ECOLE DES FANS** ». **Il fera un tour de village Dimanche 8 Juillet aux alentours de 11 H.30 pour se faire applaudir.**

#### **VENDREDI 7 JUILLET à 21 H.30 SALLE POLYVALENTE**

Soirée « **SALSA CUMBIA** » et invitation à la Danse (musique cubaine et colombienne) avec le Groupe « **MANGO PAPAYA** », une formation de 5 musiciens.

La soirée débutera avec la Compagnie de danse « **K Danse** » et la batucada « **Samba DéMons** » qui sauront vous entraîner dans leur univers joyeux et coloré.

Vous serez accueillis dans un décor et une ambiance rythmée pour un dépaysement total !

Tout au long de la soirée : buffet (tapas), buvette avec des mange-debout et des petites tables rondes.

Tarif : 10 €

Achat billet d'entrée : **Epicierie VIVAL** Haute-Rivoire ou sur place dans la limite des places disponibles.

#### **SAMEDI 8 JUILLET A 20h00 Complexe sportif La Bâtie, rue du Stade**

**Soirée Cabaret** et son repas-spectacle suivi d'un grand bal.

Au cours du repas estival et champêtre, les grenouilles vous seront servies à volonté et **MUSICLIVE** présentera « Les Années 80 » avec une formation de 14 artistes qui vous entraînera sur la piste de danse.

Repas servis à 20h00. Soirée dansante à partir de 22h30.

Tarif Repas, spectacle et soirée dansante :

Adulte : 25 € (1 apéritif offert, salade lyonnaise, grenouilles à volonté, fromage blanc, tarte aux fraises).

Enfant moins de 12 ans : 12 € (jambon cuit, émincé de volaille et riz, Yaourt aux fruits).

Réservation obligatoire : **Epicierie VIVAL** Haute-Rivoire

### **VOGUE 2017**

Elle aura lieu les **22 – 23 et 24 Juillet**. Durant ces trois jours, des bals gratuits seront organisés et vous pourrez aussi profiter des attractions et du feu d'artifice le Dimanche soir.

Les jeunes espèrent aussi vous retrouver nombreux au concours de pétanque le **Samedi à 14 H.**, aux jeux inter-villages le **Dimanche à 14 H.** ainsi qu'aux « couennes » le **Lundi à partir de 19 H.** avec son bal musette.

Selon la tradition, cette manifestation sera précédée de la semaine des brioches durant laquelle les conscrits vous les proposeront pour financer la vogue. Merci de leur réserver un bon accueil.

**STATIONNEMENT PENDANT LA VOGUE** : Il est conseillé aux habitants du village de se garer à Rampôt sur le parking de la Chapelle ou devant la garderie périscolaire à partir du **Mercredi 19 Juillet au soir**. Pour votre sécurité et pour pouvoir circuler ne laissez pas vos véhicules dans le village. La place du Gousson et le parking de l'école ne seront pas disponibles.

## **BIENVENUE**

- Au cours d'une petite cérémonie organisée conjointement avec l'**A.C.A.T** (Association des Commerçants et Artisans Taravouériens), c'est avec plaisir que nous avons accueilli **Margaux DEL MISSIER** qui succède à **Fabienne ROUSSET** au salon de coiffure après plus de 21 ans de présence.

- Dans un tout autre domaine, le médecin tant attendu arrivera à Haute-Rivoire ce Dimanche 2 Juillet. Les travaux du Cabinet médical n'étant pas tout à fait terminés le **Docteur MIHAI** prendra ses fonctions **autour du 20 Juillet**. L'ouverture sera annoncée sur le panneau lumineux avec le numéro de téléphone pour les rendez-vous.

## **PETANQUE**

Au clos des boules près de la salle des sports les jeux n° 9 et 10 ont été réservés pour la **pétanque**. Merci de ne pas se servir des autres jeux réservés à la boule lyonnaise.

## **FLEURISSEMENT**

Nous essayons avec un budget restreint de rendre notre village accueillant.

Merci à tous ceux qui peuvent arroser les fleurs à proximité de leur domicile lorsque celles-ci souffrent de la chaleur.

## **COVOITURAGE SOLIDAIRE DE PROXIMITE**

Le service Mobilité de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais en collaboration avec la Mutualité Sociale Agricole et en partenariat avec 4 associations locales (Centre Socioculturel l'Equipage, Centre socioculturel des Hauts du Lyonnais, Réseau Entraide Solidarité et Espace-Temps pour l'Accueil, l'Initiative et la Solidarité), met en place **un nouveau dispositif de covoiturage solidaire de proximité** visant à répondre au mieux aux besoins de déplacements des habitants sur son territoire.

L'objectif de ce dispositif est de mettre en relation des personnes sans moyen de locomotion et des « **covoitureurs** » solidaires afin de leur permettre d'effectuer des déplacements occasionnels.

Afin de pouvoir déployer ce dispositif nous avons besoin de votre collaboration avec **des personnes ayant un véhicule et prêtes à covoiturer puis faire connaître ce service à des personnes ayant des besoins de se déplacer** sur une zone géographique limitée (rayon de 30 km).

Pour toute information sur ce service, adressez-vous à la mairie.

## **Découvrez **LABYLAND**, le labyrinthe géant de maïs !**

Ce parc de loisirs où l'on se promène en famille ou entre amis à travers un dédale de 5 km de zigzags, à la recherche de panneaux mélangeant énigmes, quizz, jeux de logique et rébus.

Cette année la thématique de la **Ressource en Eau** est mise à l'honneur, un bon moyen de découvrir et préserver la nature et de pimenter l'été avec un zeste d'aventure !

**Ouvert du 1er juillet au 31 août tous les jours et en Septembre les week-ends de 13h à 18h.**

Tarifs : - Adultes 7,50€ - Enfants 6€

## **SALVA TERRA vous donne rendez-vous au 13ème siècle.**

Au temps des châteaux forts, de la chevalerie et des tournois, découvrez la vie autour du Seigneur, sa Dame et ses chevaliers en costumes médiévaux réalistes. Artisanat, entraînement à l'épée, combat équestre à la lance, sont le quotidien des habitants de ce village.

Tarifs : **En période scolaire** De mars à juin et de septembre à novembre :

- gratuit jusqu'à 4 ans
- de 5 ans 7 ans : 4,50 €
- au-delà : tarif unique 13,50 €

### **Vacances d'été – Juillet Août**

- gratuit jusqu'à 4 ans
- de 5 à 7 ans : 4,50 €
- de 8 à 16 ans : 13,50 €
- de 17 à 60 ans : 15,50 €
- Plus de 60 ans : 14,50€

## **TRAVAUX**

Durant ces deux mois d'été des travaux importants vont avoir lieu pour l'**aménagement du carrefour** de la route de Lyon et de la route de Feurs vers la zone d'activité des Sapins.

La circulation va être très perturbée depuis le rond-point jusqu'à chez **BIONATIS** sur la route de Feurs, jusqu'à **PRISMAFLEX** sur la route de Lyon et jusqu'à la chapelle de la Bourrie.

La période estivale de **Juillet et Août** a été choisie pour ces travaux afin de ne pas gêner la circulation autour de l'école publique pendant le temps scolaire.

Les entreprises feront le maximum pour minimiser les désagréments et nous comptons sur votre compréhension.

## **GARDERIE PERISCOLAIRE**

Pour les familles qui désirent inscrire leurs enfants à la **garderie périscolaire** pour l'année scolaire **2017/2018**, il faudra penser à vous rendre en mairie avant la rentrée des classes où vous trouverez une **fiche d'inscription** à remplir. Il faudra également fournir une **attestation de responsabilité civile** pour chaque enfant ainsi qu'une copie du carnet de vaccination.

Rappel du fonctionnement de la garderie : elle est ouverte aux enfants des deux écoles de **7 H.30 à 9 H. tous les matins** (mercredi inclus \*) et de **16 H.30 à 18 H.30 tous les soirs** (sauf le mercredi).

Tarifs : 1,20 € pour les réguliers et 1,40 € pour les occasionnels par demi-heure, toute demi-heure entamée est due.

La facturation est mensuelle en fonction des heures de présence des enfants et est à régler en mairie.

\* **Sous réserve d'un décret annonçant le retour à 4 jours du temps scolaire.**

## **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Pendant les vacances d'été (**à partir du 8/07**) la bibliothèque vous accueille les **lundis de 16h00 à 18h30**, les **jeudis de 15h00 à 18h00** et les **samedis de 9h00 à 12h00**.

**Fermeture les mercredis et complètement du 1er au 15 août -**

Venez faire le plein de romans, BD, mensuels pour tous les âges - vous pouvez aussi emprunter une liseuse avec des romans classiques, policiers, théâtre ... pour alléger les valises - des DVD sont aussi en prêt.

**Pendant les vacances la durée des prêts peut être prolongée selon votre demande.**

Si vous ne trouvez pas vos envies de lecture du moment sur nos rayons, demandez aux animatrices ou animateurs, nous pouvons faire venir les documents.

Quelques chiffres de l'activité de la bibliothèque :

	<b>A la bibliothèque de HR</b>	<b>Dans le Rhône</b>
Superficie	0.09 m <sup>2</sup> /hab	0.09 m <sup>2</sup> /hab
Nombre d'heures d'ouverture/semaine	11h30	6 h12
Budget d'acquisition	3€/hab	1,6 €/hab
Taux d'emprunteurs	23%	17.4 %
Bénévoles	1.34 Equivalent Tps Plein	0.47 ETP
Prêts pour 100 habitants	445	12

Si vous voulez vous investir dans de l'animation, auprès d'enfants, d'adultes, d'anciens, si vous aimez le bricolage, l'informatique, les arts plastiques, et si vous avez quelques heures par mois à consacrer au bénévolat, **venez rencontrer l'équipe d'animation de la bibliothèque**. Nous avons toujours besoin de nouvelles idées et de nouveaux talents.

Pour tous renseignements : **tel 04 74 26 31 61 - e-mail [bibliohauterivoire@gmail.com](mailto:bibliohauterivoire@gmail.com)**

Bonnes vacances à tous, bonnes lectures et à bientôt à la biblio.

L'équipe de la bibliothèque

## **FERMETURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE**

La mairie et l'agence postale seront fermées pour les congés d'été, **la semaine du 14 au 20 août**.

Attention en Août la Mairie ne sera **ouverte** qu'un seul **SAMEDI : le 5 Août**.

## NUISANCES SONORES

Bien que le bruit soit signe de vie, il constitue aujourd'hui l'une des préoccupations majeures des Français. D'un simple désagrément, le bruit est effectivement devenu un véritable problème de santé publique, portant atteinte à la qualité de vie quotidienne de nombreux concitoyens (perturbation du sommeil, fatigue, stress, ...).

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles d'engendrer des nuisances sonores, doit prendre toutes précautions pour ne pas occasionner de gêne pour le voisinage, notamment **entre 20 H. et 7 H. et toute la journée des dimanches et jours fériés.**

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils tels que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc.... **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8 H.30 à 12 H. et de 14 H.30 à 19 H.30
- les samedis de 9 H. à 12 H. et de 15 H. à 19 H.
- les dimanches et jours fériés de 10 H. à 12 H.

## LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

### **Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse**

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer.

### **Le dispositif de surveillance régionale**

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire Et FREDON Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 69 : 04 78 19 60 60 / [gds69@gds69.asso.fr](mailto:gds69@gds69.asso.fr)

FREDON : 04 37 43 40 70 / [frelonasiatique@fredonra.com](mailto:frelonasiatique@fredonra.com)

Ou à Haute-Rivoire : Marc GAYET au 07 88 10 53 57

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !



